

Questions sur mon orientation

Par **Camilla92**, le **05/01/2016** à **15:53**

Bonjour à tous,

je suis en deuxième année de licence de droit, ma première année s'était plutôt bien passée, mais comme je l'ai eue au rattrapage j'appréhendais beaucoup cette deuxième année, mes résultats sont variables selon la matière, je n'arrive pas à mettre le pied à l'étrier pour les matières qui ne m'intéressent pas, et plus le temps passe, plus je me dis que je n'ai aucune idée de ce que je veux faire après la licence, je ne suis pas une " passionnée du droit".

J'ai des amis qui ne se posent pas de questions, et qui voient où le temps va les mener, d'autres qui ne jurent que par le droit et qui savent ce qu'il veulent faire, et se donnent à fond pour y arriver.

Après un bac L avec mention, je me suis naturellement dirigée vers le droit, en me disant que je pouvais y arriver, que ça devrait forcément m'intéresser. Mais après avoir (un peu) expérimenté le droit, je n'ai pas envie de m'orienter vers un métier du droit pur et dur, ou vers un master : Pour y faire quoi ?

Je pensais m'arrêter après la licence, mais le même problème se pose : pour faire quoi ?

Impossible de me réorienter, je suis dans ma deuxième année et j'ai 20 ans, je n'ai pas envie de perdre ces deux dernières années.

Je réagis un peu à chaud après mes partiels qui ne se sont pas super bien passés, je conçois que mon discours à l'air légèrement confus, je me sens vraiment mal à cause de tout ça et je ne me sens pas épanouie.

Certains me répondront " Bouge toi, bosse, et tu verra bien " mais je ne me sens pas le courage de me donner à fond dans un domaine qui ne me rend pas heureuse..

Avez vous des conseils à me donner ? Avez vous déjà vécu la même chose ? Par rapport à une réorientation post licence ?

Je vous remercie de vos réponses et vous souhaite une bonne journée :)

Par **OOO**, le **05/01/2016** à **16:04**

Il n'est pas trop tard pour se réorienter complètement si jamais tu as en tête un domaine qui te

plairait davantage. Evidemment c'est toujours décevant de perdre deux ans, mais ce n'est pas si grave, beaucoup d'étudiants perdent 2 ou 3 années dans leurs parcours. Si au final cela peut permettre une réorientation dans un domaine qui te convient, ça vaut le coup.

Une autre alternative serait de poursuivre tes études de droit pour te réorienter plus tard vers un domaine complémentaire. Je pense par exemple à tenter d'entrer en admission parallèle dans une école de commerce.

Par **Camilla92**, le **05/01/2016** à **16:13**

Merci de votre réponse rapide !

Oui une réorientation est toujours envisageable, mais je ne sais vraiment pas vers quel domaine me réorienter : Du coup, j'avais effectivement commencé à me dire qu'il faudrait que j'achève ma licence et que je tente une admission parallèle, je m'étais renseignée pour le journalisme (mais on dit que c'est un domaine qui requiert " un bon carnet d'adresse" d'une part, et d'autre part les places se font apparemment rare), je ne suis pas emballée par l'idée d'une école de commerce pour être tout à fait honnête.. Ou alors passer des concours ? (administratifs en l'occurrence) mais je suis très mal renseignée là dessus, internet ne regorge pas d'informations sur les concours post licence de droit...